

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
29 novembre 2018**

PUBLIE LE : 7 décembre 2018

Délibération n°291118-9 : Avenants de prolongation des marchés de traitement des encombrants et des déchets verts

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf novembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains, dûment convoqué par le Président le vingt-deux novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc GRIS**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2018

Présents

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE
Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Franziska JADIN, DELEGUEE TITULAIRE
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE TITULAIRE

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

Jean-Luc GRIS, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
François DAZELLE, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Hubert FRANCOIS-DAINVILLE, DELEGUE TITULAIRE
Hugues RIBAULT, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Luc SANTINI, DELEGUE TITULAIRE
Julien LORENZO, DELEGUE TITULAIRE
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT
Patrick MEUNIER, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Pascale KREUTZ, DELEGUEE TITULAIRE
Isabelle BRARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie ROUYERE, DELEGUEE SUPPLEANTE
François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-François RAMBICUR, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
Nicolas LEGUAY, DELEGUE SUPPLEANT

Albert BISCHEROUR, DELEGUE TITULAIRE
 Amadou DAFF, DELEGUE TITULAIRE
 Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
 Christophe DELRIEU, DELEGUE TITULAIRE
 Eric ROGER, DELEGUE TITULAIRE
 Fabrice POURCHE, DELEGUE TITULAIRE
 Jocelyn REINE, DELEGUE TITULAIRE
 Lucas CHARMEL, DELEGUE TITULAIRE
 Philippe GESLAN, DELEGUE TITULAIRE
 Pierre GAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
 Ghislaine SENE, DELEGUEE TITULAIRE
 Fatiha EL MASAOUDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
 Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
 Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE
 Daniel MOLINA, DELEGUE SUPPLEANT
 Philippe PASCAL, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture
 RB-200062461-20181207-291118-9-DE
 Date de télétransmission : 07/12/2018
 Date de réception préfecture : 07/12/2018

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	16
<u>Délégués présents</u>	:	17
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	16

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
 Madame Aurélie ROUCHES, Responsable du secrétariat général
 Madame Agnès CHEVALIER, Assistante des Syndicats Intercommunaux
 IL INGENIERIE : Madame Isabelle LEGROS, Assistant à maîtrise d'ouvrage
 AZALYS : Monsieur Eric BAILO, Directeur

SIDRU / CS – 291118-9

OBJET : AVENANTS DE PROLONGATION DES MARCHES DE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS ET DES DECHETS VERTS

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 29 novembre 2018 ;

VU les délibérations n° 161014-4 et n° 161014-5 du 16 octobre 2014 par lesquelles le comité syndical a autorisé le Président à signer les marchés publics de traitement des encombrants et des déchets verts ;

CONSIDERANT les difficultés d'organisation interne des services techniques que rencontrent le SIDRU ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer l'avenant de prolongation des marchés de traitement des encombrants et des déchets verts, aux montants de :

Encombrants (PAPREC)

- lot 1 :

Incidence financière de l'avenant

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 207 500 €
- Montant TTC : 229 625 €
- % d'écart introduit par l'avenant (4 ans) : 28,22 %

Le montant du nouveau marché sur sa durée totale est de **942 900,00 € HT soit 1 037 190,00 € TTC.**

- lot 2 :

Incidence financière de l'avenant

- Montant HT : 321 250 €
- Montant TTC : 353 375 €
- % d'écart introduit par l'avenant (4 ans) : 28,39 %

Le montant du nouveau marché sur sa durée totale est **de 1 452 650,00 € HT soit 1 597 915,00 € TTC.**

Déchets végétaux

- lot 1 (VERT COMPOST)

Incidence financière de l'avenant

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 35 662,50 €
- Montant TTC : 39 228,75 €
- % d'écart introduit par l'avenant (4 ans) : 25 %

Le nouveau montant du marché sur sa durée totale est de **178 312,50 € HT soit 196 143,75 € TTC.**

- lot 2 (SEPUR)

Incidence financière de l'avenant

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 72 800 €
- Montant TTC : 80 080,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant (4 ans) : 25 %

Le nouveau montant du marché sur sa durée totale est de **364 000 € HT soit 400 400 € TTC.**

- lot 3 (VERT COMPOST)

Incidence financière de l'avenant

- Taux de la TVA : 10 %
- Montant HT : 48 375,00 €
- Montant TTC : 53 212,50 €
- % d'écart introduit par l'avenant (4 ans) : 25 %

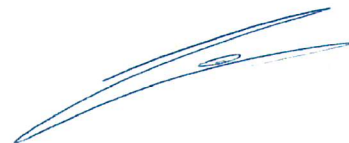
Le nouveau montant du marché sur sa durée totale est de **241 875 € HT soit 266 062,50 € TTC.**

ARTICLE 2 : DIT que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 07 DEC. 2018

Transmis en Préfecture et affiché le 07 DEC. 2018

Pour Extrait Conforme



Jean-Luc GRIS

Président du Syndicat Intercommunal